

DELIBERATION V18.2021.57

Objet : Vœu déposé par les élu-e-s du groupe Communiste Génération.s et Citoyen relatif à la fermeture du Centre des impôts Boucry

Le Conseil du XVIIIème arrondissement ;

Vu l'article 2511-12 alinéa 5 du code général des collectivités territoriales ; Vu l'article 24 du règlement intérieur du conseil du 18^{ème} arrondissement relatif aux vœux ;

Considérant que La Chapelle-Evangile est un Quartier Politique de la Ville pour lequel la Ville et l'État se sont engagés dans un contrat à garantir l'accès aux droits pour tous comme levier de citoyenneté, renforcer la médiation d'accès aux services publics et faciliter les démarches administratives ;

Considérant que sans tenir compte de cet engagement de l'État, la Direction Générale des Finances Publiques prévoit un vaste plan national de délocalisation de ses services dans les territoires métropolitains amenant un projet de fermeture du Centre des impôts de Boucry en 2022 comme 9 autres centres dans Paris dans les années à venir ;

Considérant que ce projet vient après :

- La fermeture en 2006 du commissariat rue Raymond Queneau, et la dégradation conséquente de la sécurité du quartier
- La fermeture du centre de la CPAM situé 15, rue des Fillettes, contribuant au recul de la qualité de l'accessibilité des habitants de ce quartier au service public de santé
- La fermeture en 2016 du bureau de Poste rue Tristan Tzara qui signe la relégation de ce quartier ;

Considérant la mutation de ce quartier, avec le nombre de logements en devenir et donc un nombre croissant d'habitant-es ;

Considérant que la demande d'un service public de qualité se fera plus importante compte tenu de cette augmentation du nombre d'habitant-es ;

Considérant que ce dans territoire marqué par la fracture numérique et dont les habitant-es ont légitimement besoin d'une aide de proximité et d'un accueil humain, nous savons tous que le service public « dématérialisé » favorise l'exclusion et accentue la précarité d'une grande partie de la population ;

Considérant que l'implantation des services de la Direction générale des Finances publiques est issue d'une construction historique et la logique républicaine qui prévalait : adapter les emplois et les moyens aux besoins des populations, et est aujourd'hui remplacée par une logique financière inacceptable tant pour les élu-es locaux, que pour la population qu'ils représentent ;

Considérant qu'au-delà de l'impact sur les populations de nos quartiers, il faut savoir que par la modernisation et la dématérialisation des procédures, le Trésor Public a supprimé une grande partie

des trésoreries réunies dans des lieux moins nombreux et que 65 000 postes ont été supprimés depuis 2002. Ces coupes dans l'emploi ont pour conséquence une dégradation des conditions de travail des salariés et la difficulté d'exercer leur mission de service au public ;

Considérant que dès à présent compte tenu des règles d'accueil du public en période de COVID, pour les citoyen-nes qui viennent au Centre Boucry l'attente se fait essentiellement dans la rue quel que soit le temps le froid et la pluie ce qui a pour conséquence une tension avec les agent-es des impôts qui subissent comme la populations les mauvaises conditions pour mettre en œuvre leur travail de conseils et d'aide ;

Sur proposition des élu-es du Groupe Communiste Génération.s et Citoyen, le conseil du 18^{ème} arrondissement émet le vœu que :

- **La Maire de Paris demande à l'État, signataire du Contrat de Ville de faire une démarche commune auprès de la Direction Générale des Finances publiques pour préserver le Centre des impôts de Boucry ;**
- **Le Maire du 18ème intervienne auprès du Centre des Impôt de Boucry pour envisager ensemble les conditions d'attente correctes et dignes dans la rue avec la période d'hivers qui arrive.**



Groupe communiste & citoyen du Conseil de Paris

Conseil de Paris des 16, 17, 18 et 19 novembre 2021

Vœu relatif aux fermetures de centres des finances publiques à Paris

**déposé par Nicolas Bonnet Oulaldj, Raphaëlle Primet, Barbara Gomes et les élu-e-s du
Groupe communiste et citoyen**

Considérant la mobilisation en cours contre la fermeture du centre des finances publiques Boucry dans le 18^{ème} arrondissement ;

Considérant que La Chapelle-Evangile est un quartier de la politique de la Ville pour lequel la Ville et l'État se sont engagés dans un contrat afin de garantir l'accès aux droits pour toutes et tous comme levier de citoyenneté, renforcer la médiation d'accès aux services publics et faciliter les démarches administratives ;

Considérant que ce projet, dans ce quartier, intervient après la fermeture en 2006 du commissariat rue Raymond Queneau, et la dégradation conséquente de la sécurité du quartier ; la fermeture du centre de la CPAM situé 15, rue des Fillettes, contribuant au recul de la qualité de l'accessibilité des habitants de ce quartier au service public de santé ; la fermeture en 2016 du bureau de Poste rue Tristan Tzara, qui signe la relégation de ce quartier ;

Considérant qu'une partie des habitant-e-s n'ont pas accès à internet et qu'ils et elles ont donc légitimement besoin d'une aide de proximité et d'un accueil humain ;

Considérant que le service public « dématérialisé » favorise l'exclusion et accentue la précarité d'une grande partie de la population ;

Considérant que d'ici 2027, la Direction Régionale des Finances Publiques prévoit la fermeture de douze sites des finances publiques sur les vingt-cinq présents actuellement à Paris (1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème}, 9^{ème}, 11^{ème}, 12^{ème}, 13^{ème}, 14^{ème}, 15^{ème} et 17^{ème} arrondissements) ;

Considérant que l'implantation des services de la Direction générale des Finances publiques est issue d'une construction historique et de la logique républicaine qui prévalait : adapter les emplois et les moyens aux besoins des populations, et qu'elle est

aujourd'hui remplacée par une logique financière inacceptable tant pour les élu-e-s locaux, que pour la population qu'ils et elles représentent ;

Considérant qu'au-delà de l'impact sur les populations, la dite modernisation et la dématérialisation des procédures ont servi de prétexte au Trésor Public pour supprimer 65 000 postes depuis 2002, ayant pour conséquence la dégradation des conditions de travail des salarié-e-s et la difficulté d'exercer leur mission de service au public ;

Considérant que la numérisation des services publics n'est pas une solution pour répondre aux différents besoins des usagers mais un facteur d'accroissement des inégalités et des difficultés d'accès aux droits ;

Pour ces motifs, sur proposition de Nicolas Bonnet-Oulaldj, Raphaëlle Primet et des élu-e-s du Groupe communiste et citoyen, le Conseil de Paris émet le vœu que :

- La Maire de Paris demande à l'État, signataire du Contrat de Ville, l'engagement d'une démarche commune auprès de la Direction Générale des Finances publiques pour préserver le Centre des finances publiques de Boucry, ainsi que tous les autres centres dont la suppression est prévue à Paris.